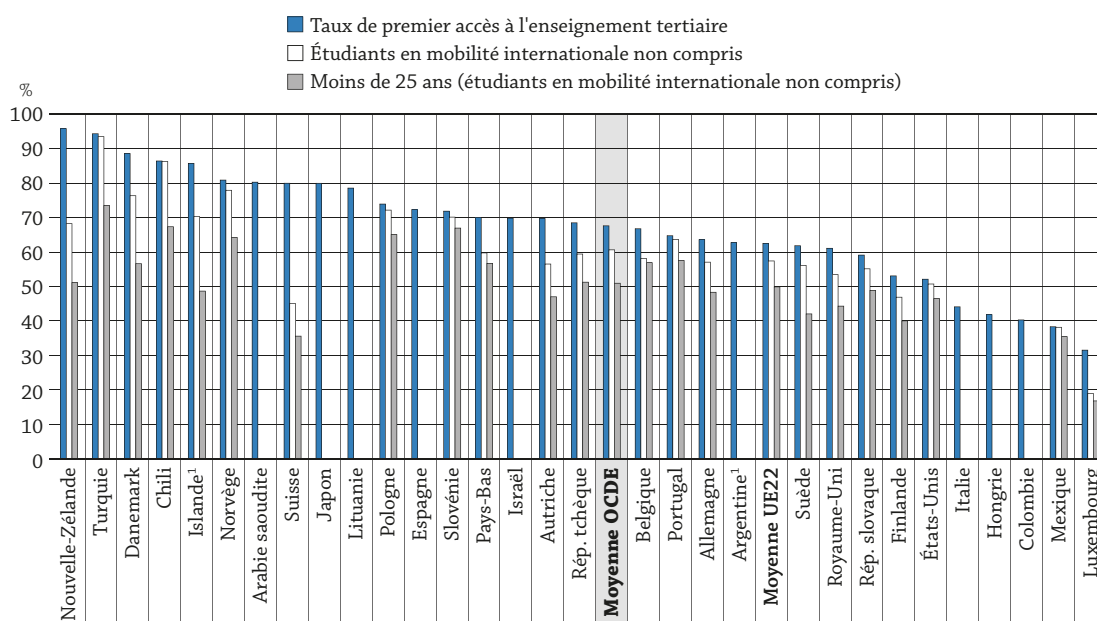


## COMBIEN D'ÉLÈVES ENTAMERONT DES ÉTUDES TERTIAIRES ?

- Dans les pays de l'OCDE, quelque 59 % des jeunes adultes devraient entamer au cours de leur vie une licence ou une formation équivalente, et 23 %, un master ou une formation équivalente.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 82 % des individus qui entament des études tertiaires ont moins de 25 ans, et 54 % sont des femmes.
- Les étudiants en mobilité internationale représentent 13 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, mais 28 % dans les formations de doctorat.

Graphique C3.1. Taux de premier accès à l'enseignement tertiaire (2014)




**Remarque :** Les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves en raison de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les nouveaux inscrits. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect. Consulter l'annexe 3 pour des informations plus détaillées par pays.

1. Année de référence : 2013.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de premier accès à l'enseignement tertiaire.

**Source :** OCDE. Tableau C3.1. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398440>

### Contexte

Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité de voir les individus entamer une formation de ce niveau au cours de leur vie. Ce taux montre le degré d'accessibilité de l'enseignement tertiaire et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui peuvent créer des économies de la connaissance et les alimenter. Des taux élevés d'accès à l'enseignement tertiaire et de scolarisation à ce niveau d'enseignement sont le signe qu'une main-d'œuvre hautement qualifiée se développe et s'entretient.

Dans les pays de l'OCDE, la conviction que les compétences acquises dans l'enseignement tertiaire sont davantage valorisées que les compétences des individus moins instruits trouve son origine dans le fait, réel ou craint, que des emplois dits de « routine » peuvent être mécanisés ou délocalisés dans des pays à bas coûts, et dans l'idée assez répandue que le savoir et l'innovation sont indispensables à une croissance économique durable. Les établissements d'enseignement tertiaire doivent non seulement augmenter leur capacité d'accueil, mais aussi adapter leurs programmes de cours et leurs modes d'enseignement et d'apprentissage aux besoins variés d'une nouvelle génération d'étudiants.

### ■ Autres faits marquants

- En Allemagne, au Royaume-Uni et en Suisse, au moins 1 étudiant sur 25 devrait entamer un doctorat au cours de sa vie, alors qu'en Arabie saoudite, au Chili, en Chine, en Colombie, en Indonésie et au Mexique, moins de 1 sur 200 devrait en faire autant.
- Dans les pays de l'OCDE, dans l'hypothèse du maintien des taux actuels, on estime qu'en moyenne 18 % des jeunes adultes d'aujourd'hui entameront au cours de leur vie une formation tertiaire de cycle court, et 23 %, un master ou une formation équivalente.
- En Autriche, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, plus de 20 % des étudiants qui entament une licence sont en mobilité internationale, soit un pourcentage nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE (10 %).

### ■ Remarque

Le taux d'accès représente l'estimation du pourcentage d'individus d'une cohorte d'âge qui entameront des études, tertiaires dans le cas présent, au cours de leur vie. Cette estimation se base sur le nombre de nouveaux inscrits en 2014 et la pyramide des âges dans ce groupe. Le taux d'accès repose donc sur l'hypothèse d'une « cohorte fictive », selon laquelle le taux actuel d'accès est la meilleure estimation du comportement des jeunes adultes d'aujourd'hui tout au long de leur vie.

Les taux d'accès sont sensibles aux changements intervenant dans le système d'éducation, comme l'introduction de nouvelles formations. Durant la mise en œuvre du processus de Bologne dans les pays européens, par exemple, certains étudiants ont fait des études plus longues que prévu dans l'enseignement tertiaire, alors que d'autres ont reporté leur entrée à ce niveau d'enseignement pour obtenir un diplôme qui pourrait s'adapter à la nouvelle classification. Les taux d'accès peuvent être très élevés, et même supérieurs à 100 % (ce qui indique clairement que l'hypothèse de la cohorte fictive n'est pas plausible) en cas d'afflux imprévu d'inscrits.

Dans certains pays, des taux élevés d'accès peuvent s'expliquer par un phénomène temporaire – découlant des effets des cycles et crises économiques –, lorsque les futurs étudiants revoient leurs aspirations en fonction des réalités du marché du travail ou des mesures incitatives prises par les pouvoirs publics. Les programmes dits de « seconde chance », que les gouvernements mettent en œuvre pour inciter les individus plus âgés à reprendre des études, peuvent également doper les taux d'accès.

Un afflux d'étudiants en mobilité internationale peut entraîner une hausse temporaire des taux d'accès. Les estimations des pourcentages de nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire varient fortement après déduction des étudiants en mobilité internationale. Avec les étudiants plus âgés, les étudiants en mobilité internationale représentent une part importante de l'effectif total d'étudiants dans certains pays, et peuvent gonfler artificiellement le pourcentage de jeunes adultes d'aujourd'hui qui sont susceptibles d'entamer vraisemblablement une formation tertiaire.

## Analyse

### Accès global à l'enseignement tertiaire

Le passage à la CITE 2011 permet de faire une distinction entre les divers niveaux de l'enseignement tertiaire, à savoir les formations tertiaires de cycle court, les licences, les masters et les doctorats.

C3

Dans les pays de l'OCDE, on estime que 68 % des jeunes adultes entameront des études tertiaires au moins une fois au cours de leur vie dans l'hypothèse du maintien des taux actuels d'accès. Ce pourcentage moyen diminue pour s'établir à 61 % après déduction des étudiants en mobilité internationale et à 51 % si seuls les ressortissants nationaux âgés de moins de 25 ans sont pris en considération (voir le graphique C3.1). Dans certains pays, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire sont très élevés principalement en raison de la popularité de formations de cycle court. Au Chili, par exemple, quelque 87 % des jeunes devraient entamer des études tertiaires au moins une fois au cours de leur vie – dont 48 % opteront pour une formation tertiaire de cycle court (voir les tableaux C3.1 et C3.2).

Quelque 18 % des jeunes adultes qui devraient entamer des études tertiaires choisissent une formation de cycle court dans les pays de l'OCDE ; ce pourcentage est de 13 % dans les 22 pays membres de l'Union européenne qui sont aussi membres de l'OCDE.

Dans la plupart des pays, c'est en licence (niveau CITE 6) que s'inscrivent la plupart des étudiants qui entament des études tertiaires. Dans les pays de l'OCDE, 59 % des jeunes entreprendront une licence au cours de leur vie ; ce pourcentage varie toutefois fortement entre les pays. Au Luxembourg, par exemple, le taux de premier accès en licence n'est que de 18 %, ce qui s'explique par le fait que de nombreux ressortissants luxembourgeois partent faire leurs études à l'étranger. À l'inverse, l'Australie, qui accueille un grand nombre d'étudiants en mobilité internationale, affiche un taux de premier accès en licence de 94 %. Le taux d'accès de l'Australie chute à 79 % après déduction des étudiants en mobilité internationale.

De nombreux pays de l'OCDE investissent massivement pour proposer des formations au-delà de la licence. Certains pays affichent des taux élevés d'accès, pouvant atteindre 42 % en master (en Pologne) et 5 % environ en doctorat (en Allemagne et en Suisse).

Dans les pays de l'OCDE, 23 % environ des étudiants devraient entamer un master au cours de leur vie, et 14 % des étudiants qui font leurs études dans le pays dont ils sont ressortissants le feront avant l'âge de 30 ans. Après déduction des étudiants en mobilité internationale, les taux d'accès en master vont de 3 % en Chine et au Luxembourg, à 35 % en Islande et en République slovaque.

Enfin, 2,5 % des jeunes entameront un doctorat au cours de leur vie, et 0,9 % seulement de ceux qui font leurs études dans le pays dont ils sont ressortissants devraient le faire avant l'âge de 30 ans.

### *Les étudiants en mobilité internationale*

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les étudiants en mobilité internationale revêtent une grande importance pour comprendre en quoi les taux d'accès décrivent le système d'éducation des pays. Bon nombre de ceux qui entament des études à un niveau d'enseignement donné peuvent venir de l'étranger ou avoir été diplômés du niveau d'enseignement inférieur à l'étranger, ce qui peut influencer fortement sur les indicateurs. Ainsi, l'exclusion des étudiants en mobilité internationale entraîne une diminution de 5 points de pourcentage, en moyenne, des taux d'accès en licence.

En master et en doctorat, la déduction des étudiants en mobilité internationale entraîne aussi une variation des taux d'accès. Le taux de premier accès en master est en moyenne inférieur de 4 points de pourcentage si seuls sont pris en considération les étudiants nationaux. Il en va de même pour le taux de premier accès en doctorat, qui diminue pour passer de 2,5 % à 1,7 %, ce qui représente aussi une différence relativement importante. L'indicateur C4 analyse de façon plus détaillée la motivation des étudiants qui poursuivent leurs études à l'étranger, en particulier en master et en doctorat.

### *Les étudiants au-delà de l'âge typique*

Par « âge typique », on entend l'âge auquel la plupart des étudiants entament des études à un niveau d'enseignement donné. Après déduction des étudiants qui ont dépassé l'âge typique à leur inscription, des différences marquées s'observent dans les estimations des taux de premier accès à l'enseignement tertiaire calculés sur la base des étudiants nationaux ; ces taux sont compris entre 61 % et 51 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En d'autres termes, un peu plus de la moitié des jeunes devraient entamer des études tertiaires avant l'âge de 25 ans dans

les pays de l'OCDE (voir le tableau C3.1). Dans certains pays, toutefois, un certain nombre des étudiants qui entament pour la première fois des études tertiaires sont plus âgés. C'est par exemple le cas en Islande, en Israël et en Suisse, où 30 % au moins des étudiants qui entament une formation tertiaire sont âgés de plus de 25 ans (voir le tableau C3.2).

Les taux d'accès en doctorat varient également après cet ajustement. Si 1.7 % des étudiants nationaux devraient entamer un doctorat, 0.9 % d'entre eux seulement le feront avant l'âge de 30 ans.

## Profil des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire

### Par niveau d'enseignement

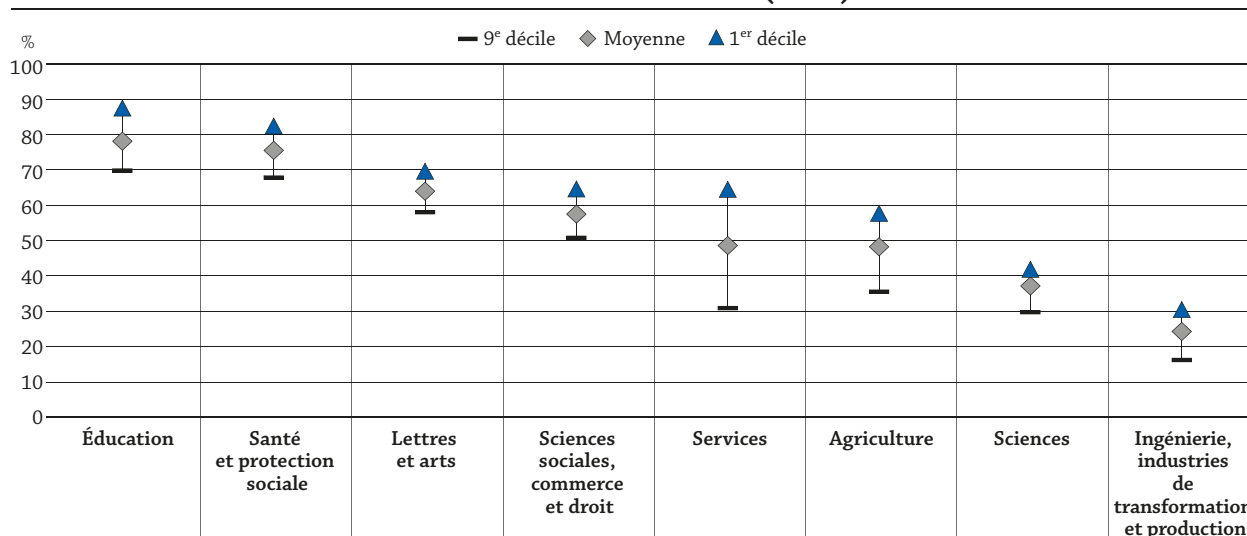
Savoir à quel niveau les étudiants entament pour la première fois des études tertiaires aide à déterminer la profondeur et la longueur de la formation dans laquelle ils s'engagent. Dans la plupart des systèmes d'éducation, l'enseignement tertiaire commence par la licence.

Dans les pays de l'OCDE, 74 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire entament une licence et environ 9 %, un master, lequel correspond le plus souvent à une première formation de type long. En moyenne, quelque 17 % des nouveaux inscrits entament une formation tertiaire de cycle court ; ce pourcentage est toutefois égal ou supérieur à 40 % en Autriche, au Chili, aux États-Unis, en Fédération de Russie et en Turquie. Au Luxembourg, en Suède et en Suisse, plus d'un nouvel inscrit sur cinq dans l'enseignement tertiaire entame un master (voir le tableau C3.2).

### Participation des femmes à l'enseignement tertiaire

Les femmes sont majoritaires parmi les étudiants qui entament des études tertiaires dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite, en Inde, au Mexique, en Suisse et en Turquie. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 54 % des nouveaux inscrits sont des femmes. Les pourcentages les plus élevés de femmes parmi les nouveaux inscrits (58 %) s'observent en Islande, en République slovaque et en République tchèque. Toutefois, la parité de participation à un niveau d'enseignement donné n'implique pas que les hommes et les femmes se répartissent de la même manière entre les domaines d'études.

**Graphique C3.2. Pourcentage de femmes parmi les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE, selon le domaine d'études (2014)**



#### Lecture du graphique

En moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles, 49 % des nouveaux inscrits dans une formation tertiaire dans le domaine des « services » sont des femmes (légende : losange). Dans 10 % des pays, les femmes représentent 65 % ou plus des nouveaux inscrits dans une formation tertiaire dans le domaine des « services » (décile inférieur, légende : triangle). À l'autre extrémité du spectre, dans 10 % des pays, les femmes représentent 31 % ou moins des nouveaux inscrits dans une formation tertiaire dans le domaine des « services » (légende : segment).

Source : OCDE. Tableau C3.2. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398455>

### ***Pourcentage de femmes parmi les nouveaux inscrits, par domaine d'études***

Les femmes sont surreprésentées dans les formations aux débouchés relativement moins rémunérateurs, à savoir l'enseignement et les soins infirmiers, tandis que les hommes sont surreprésentés dans les formations dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

Dans tous les pays dont les données sont disponibles, le pourcentage de femmes parmi les nouveaux inscrits dans le domaine de l'éducation dépasse deux tiers. Dans le domaine de la santé et de la protection sociale, le Japon est le seul pays où moins de deux tiers des nouveaux inscrits sont des femmes. Il existe un déséquilibre semblable dans le domaine des lettres et des arts, où les femmes représentent la majorité des nouveaux inscrits dans tous les pays (64 % en moyenne). Dans la plupart des pays, le pourcentage de femmes dans le domaine des lettres et des arts est très proche de cette moyenne. La différence entre le décile inférieur et le décile supérieur est de seulement 12 points de pourcentage (voir le graphique C3.2).

Par contraste, les femmes représentent moins d'un nouvel inscrit sur quatre dans le domaine de l'ingénierie, les industries de transformation et de la production. Dans plus de neuf pays sur dix, la proportion de femmes parmi les nouveaux inscrits dans ce domaine est d'un tiers ou moins. Dans le domaine des sciences, les femmes représentent à peine plus d'un tiers des nouveaux inscrits et cette proportion ne diffère pas de manière significative entre les pays. Dans 80 % des pays, le pourcentage de femmes suivant une formation en sciences se situe entre 30 % et 42 % (voir le graphique C3.2 et le tableau C3.2).

### ***Pourcentage de nouveaux inscrits après l'âge typique***

La pyramide des âges des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire varie selon les pays de l'OCDE, ce qui s'explique par des différences dans l'âge typique d'obtention du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dans la capacité d'accueil des établissements (admissions réglementées par le principe du *numerus clausus*, l'un des nombreux mécanismes utilisés pour limiter l'effectif de l'enseignement tertiaire) et dans le coût d'opportunité d'une incursion dans la vie active avant le début des études tertiaires, ainsi que par des attentes culturelles différentes.

Durant la récente crise économique, de jeunes adultes ont retardé leur entrée dans la vie active et ont poursuivi leurs études. Certains gouvernements ont créé des programmes dits de « seconde chance » à l'intention des individus qui ont quitté le système scolaire de manière précoce, afin d'améliorer le niveau de compétences de la main-d'œuvre et d'accroître les possibilités d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques. Toutefois, entamer des études tertiaires à un âge plus avancé est plus coûteux, tant pour la société que pour les individus. En effet, la productivité potentielle des individus en formation n'est pas exploitée durant une certaine période. Il en résulte une réduction des recettes fiscales, voire une augmentation des dépenses publiques (voir l'indicateur B7). Les étudiants plus âgés peuvent éprouver plus de difficultés à combiner emploi et études, et risquent de ce fait de ne pas terminer leur formation dans le délai imparti. Les gouvernements prennent des mesures pour faire en sorte que les individus terminent leur formation dans le délai prévu, car ils ont compris que les retards pris dans les études augmentaient le coût de l'éducation.

Le pourcentage d'étudiants plus âgés qui commencent pour la première fois des études tertiaires peut témoigner de la souplesse de ces formations et de leur degré d'adéquation avec les besoins d'individus qui n'appartiennent pas au groupe d'âge typique. Ce pourcentage peut également traduire une perception particulière de la plus grande valeur accordée à une expérience professionnelle avant le début des études supérieures, caractéristique des pays où le pourcentage d'inscrits n'ayant pas atteint l'âge typique d'accès est peu élevé (inférieur à 75 %), à savoir le Danemark, l'Islande, Israël, le Luxembourg, la Suède et la Suisse. Le fait que les nouveaux inscrits soient plus âgés peut aussi s'expliquer par l'effet des politiques visant à développer l'apprentissage tout au long de la vie et à assouplir les conditions d'accès à l'enseignement tertiaire. Les raisons qui expliquent ce phénomène diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre. Ainsi, il est désormais d'usage de faire une année de césure avant d'entamer des études tertiaires en Australie. En 2009/10, près d'un étudiant sur quatre a fait une année de césure, et à la question de savoir ce qui avait principalement motivé leur choix d'interrompre leurs études pendant un an, 51 % des étudiants concernés ont répondu qu'ils avaient travaillé (Lumsden et Stanwick, 2012).

### ***Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale***

Dans la plupart des pays, les étudiants en mobilité internationale qui entament pour la première fois des études tertiaires dans un pays sont comptabilisés comme nouveaux inscrits, et ce quel que soit leur parcours antérieur dans d'autres pays. Pour montrer l'impact des effectifs d'étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès, le graphique C3.1 compare les taux d'accès avant et après ajustement (c'est-à-dire avant et après déduction des étudiants en mobilité internationale).

Le pourcentage total d'étudiants en mobilité internationale qui entament pour la première fois des études tertiaires est pratiquement nul au Chili, au Mexique et en Turquie, mais passe la barre des 40 % au Luxembourg et en Suisse. Il est également élevé (20 % ou davantage) en Autriche et en Nouvelle-Zélande. En moyenne, toutefois, dans les pays de l'OCDE, 13 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire viennent d'un pays étranger (voir le tableau C3.2).

### Formations tertiaires de cycle court

Par comparaison avec d'autres niveaux d'enseignement, c'est dans les formations tertiaires de cycle court que la diversité des profils est la plus grande. Les femmes représentent en moyenne 52 % des nouveaux inscrits en formation tertiaire de cycle court, mais ce pourcentage varie entre les pays, de moins de 25 % en Arabie saoudite, en Italie et en Norvège, à 77 % en Pologne.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 66 % des étudiants qui entament une formation tertiaire de cycle court (niveau CITE 5) sont âgés de moins de 25 ans. Les nouveaux inscrits à ce niveau ont en moyenne 25 ans, mais cet âge varie de 18 ans au Japon, à 31 ans au Danemark et au Royaume-Uni, et à 33 ans en Islande.

Les étudiants en mobilité internationale sont peu nombreux, dans l'ensemble, à s'inscrire en formation tertiaire de cycle court, sauf en Nouvelle-Zélande, où ils sont environ 28 %, ainsi qu'en Islande, où ils sont 30 %.

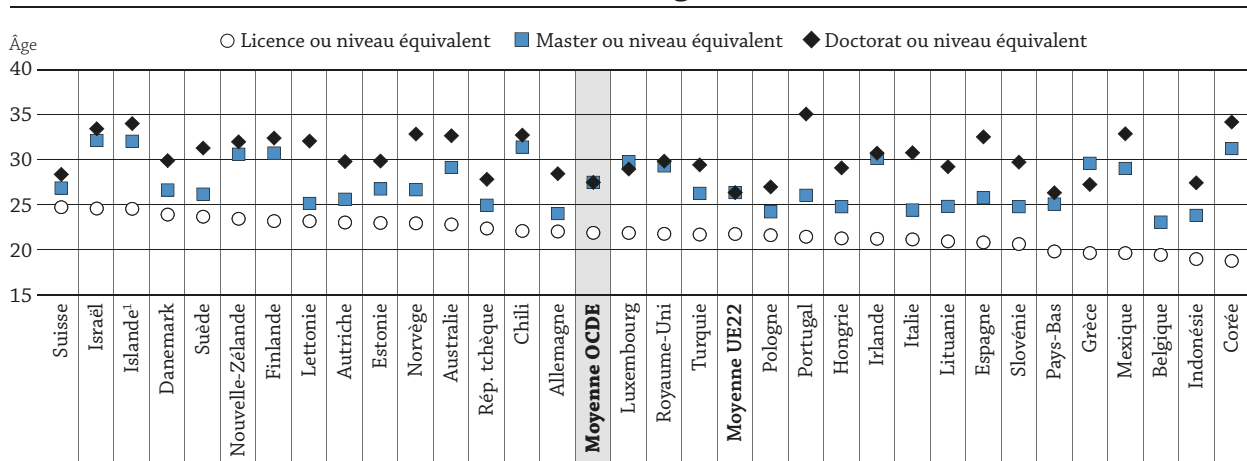
### Licences

La licence est le niveau le plus populaire de l'enseignement tertiaire dans tous les pays : les étudiants sont en effet plus susceptibles d'entamer une formation en licence qu'à tout autre niveau de l'enseignement tertiaire. Près de trois étudiants sur quatre qui entament des études tertiaires pour la première fois s'inscriront en licence (voir le tableau C3.2). Dans les pays de l'OCDE, quelque 59 % des jeunes devraient entreprendre une licence à un moment de leur vie (voir le tableau C3.1).

Dans 26 des 32 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'entamer une licence. Les femmes représentent 60 % de l'effectif total de nouveaux inscrits en licence en Suède, et 45 % au Japon (voir le tableau C3.3).

Il est de tradition d'entamer une licence dès la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et cet usage reste courant dans de nombreux pays. En moyenne, 83 % des nouveaux inscrits en licence sont âgés de moins de 25 ans, l'âge moyen d'entrée en licence étant 22 ans. Dans certains pays, l'inscription dans l'enseignement tertiaire n'intervient toutefois pas dès la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais plus tard, après une période d'activité professionnelle ou le service militaire. Le service militaire obligatoire pour les jeunes dans certains pays retarde leur entrée dans l'enseignement tertiaire. À titre d'exemple, en Israël et en Suisse, où le service militaire est obligatoire, les nouveaux inscrits en licence sont en moyenne âgés de 25 ans (voir le graphique C3.3).

**Graphique C3.3. Âge moyen des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement (2014)**



1. Année de référence : 2013.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'âge moyen des nouveaux inscrits en licence ou niveau équivalent.

Source : OCDE. Tableau C3.3. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933398460>

Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif d'inscrits en licence varie fortement entre les pays de l'OCDE, de moins de 1 % au Chili et au Mexique, à 45 % en Suisse (voir le tableau C3.3). Les pays où les pourcentages d'étudiants en mobilité internationale sont les plus élevés voient leurs taux d'accès diminuer fortement lorsque ces étudiants sont exclus de leurs chiffres. En Suisse, l'exclusion des étudiants en mobilité internationale des chiffres entraîne ainsi une baisse du taux de premier accès en licence, qui passe de 60 % à 34 % (voir le tableau C3.1).

### Masters

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent 56 % des étudiants qui s'inscrivent en master. Des pourcentages moins élevés de femmes s'observent dans l'effectif d'étudiants en master en Arabie saoudite (47 %), en Chine (46 %), en Inde (47 %), en Indonésie (48 %), au Japon (34 %) et en Turquie (44 %).

Dans les pays de l'OCDE, les nouveaux inscrits en master (ou formation équivalente) ont en moyenne 28 ans. En Islande et en Israël, où seuls un peu plus de 50 % des nouveaux inscrits en master (ou formation équivalente) ont moins de 30 ans, l'âge moyen d'inscription en master est de 32 ans. Les nouveaux inscrits en master sont relativement plus jeunes en Belgique, où ils sont en moyenne âgés de 23 ans.

Les masters (ou formations équivalentes) attirent davantage d'étudiants en mobilité internationale que les niveaux inférieurs de l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près d'un nouvel inscrit en master sur cinq est un étudiant en mobilité internationale. Ce pourcentage est nettement plus élevé en Australie (48 %), au Royaume-Uni (42 %) et en Suisse (40 %). C'est au Luxembourg qu'il est le plus élevé, où les étudiants en mobilité internationale représentent près de trois nouveaux inscrits sur quatre.

Les nouveaux inscrits en master peuvent soit avoir déjà obtenu un diplôme de licence ou soit entamer leurs études tertiaires en poursuivant une première formation de type long. On observe toutefois des différences entre les profils de ces deux catégories d'étudiants, notamment en ce qui concerne leur âge moyen et le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale parmi eux. Pour de plus amples informations sur les étudiants de chacun de ces types de programmes de master, veuillez consulter l'indicateur A3 de la présente publication.

### Doctorats

La recherche académique, en particulier au niveau doctoral, joue un rôle crucial dans l'innovation et la croissance économique, et contribue dans une grande mesure à enrichir la base nationale et internationale de connaissances. Les entreprises se tournent vers les pays où ce niveau de recherche est facilement accessible (Halse et Mowbray, 2011 ; Smith et al., 2010), tandis que les individus qui atteignent ce niveau de formation sont mieux rémunérés et affichent des taux d'emploi plus élevés (voir les indicateurs A5 et A6).

Plusieurs pays développent les formations de doctorat ou changent leurs politiques de financement pour attirer des étudiants en mobilité internationale. Pour un pays, attirer les meilleurs étudiants du monde revient à jouer un rôle majeur dans la recherche et l'innovation (Smith, 2010). Il n'est pas surprenant de constater que dans 6 des 28 pays dont les données sont disponibles, plus de 40 % des étudiants qui s'inscrivent en doctorat sont en mobilité internationale – un pourcentage qui est supérieur à 80 % au Luxembourg.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 59 % des étudiants qui entament un doctorat sont âgés de moins de 30 ans (voir le tableau C3.3). Dans les pays de l'OCDE, l'âge moyen d'entrée à ce niveau d'enseignement se situe entre 26 ans (au Japon et aux Pays-Bas) et 35 ans (au Portugal). Un pourcentage plus élevé d'étudiants plus jeunes peut être le signe que les taux d'abandon sont inférieurs et qu'une plus grande importance est accordée à l'acquisition de connaissances spécialisées lors d'une première formation tertiaire. Certains pays proposent des incitations, telles que des bourses, des programmes de mobilité internationale, des emplois à temps partiel ou des modules d'apprentissage à distance, pour encourager les étudiants à poursuivre des études plus poussées dès l'obtention de leur premier diplôme tertiaire. Par contraste, les frais de scolarité, l'existence de bourses et/ou les attentes culturelles, par exemple le fait que l'on attend des individus d'un certain âge qu'ils entrent dans la vie active ou qu'ils acquièrent une certaine expérience professionnelle avant d'entamer leur doctorat, peuvent expliquer pourquoi certains nouveaux inscrits sont plus âgés.

### Définitions

Le **taux d'accès** est la somme des taux d'accès par âge qui sont calculés comme suit : le nombre de nouveaux inscrits d'un âge donné au niveau d'enseignement considéré est divisé par l'effectif total de la population de cet âge.

Le **taux d'accès corrigé des étudiants en mobilité internationale** est le taux d'accès par âge qui est calculé après déduction des étudiants en mobilité internationale du numérateur.

Le **taux d'accès avant l'âge typique** est la somme des taux d'accès par âge dans les groupes d'âge sous l'âge typique.

Les **étudiants en mobilité internationale** sont ceux qui ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays dans l'intention d'y suivre des études. Les étudiants en mobilité internationale qui s'inscrivent pour la première fois dans une formation sont considérés comme de nouveaux inscrits.

Par **nouvel inscrit**, on entend tout individu qui s'inscrit pour la première fois dans une formation du niveau considéré.

Le **taux d'accès à l'enseignement tertiaire** est une estimation de la probabilité, dans l'hypothèse du maintien des tendances actuelles d'accès, qu'un jeune adulte d'entamer une formation tertiaire au cours de sa vie.

## Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2013/14 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2015 (pour des détails, voir l'annexe 3, [www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)). Les domaines d'études utilisés dans l'exercice UOE de collecte de données sont conformes à la nouvelle version de la classification par domaine d'études (CITE 2011). La même classification est utilisée dans tous les niveaux d'enseignement.

Les tableaux C3.1 et C3.4 indiquent la somme des taux nets d'accès à tous les âges. Les tableaux C3.2 et C3.3 indiquent le pourcentage de nouveaux inscrits par profil.

Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits (pour la première fois) de cet âge dans chaque type de formation tertiaire est divisé par l'effectif total de la population du même âge. La somme des taux nets d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge. Ce taux est une estimation de la probabilité qu'un jeune entame des études tertiaires au cours de sa vie, dans l'hypothèse du maintien des taux d'accès par âge à leur niveau actuel.

### Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Références


Halse C. et S. Mowbray (2011), « The impact of the doctorate », *Studies in Higher Education*, vol. 36/5, pp. 513-525, <http://dx.doi.org/10.1080/03075079.2011.594590>.

Lumsden, M. et J. Stanwick (2012), « Who takes a gap year and why? », *Longitudinal Surveys of Australian Youth, Briefing Paper*, n° 28, National Centre for Vocational Education Research (NCVER), Adélaïde, Australie, <http://www.lsay.edu.au/publications/2496.html>.

OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.

Smith, A. et al. (2010), *One Step Beyond: Making the Most of Postgraduate Education*, rapport pour le compte du UK Department for Business, Innovation and Skills, Londres, <http://dera.ioe.ac.uk/470/7/10-704-one-step-beyond-postgraduate-education-Redacted.pdf>.

## Tableaux de l'indicateur C3

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398399>

**Tableau C3.1 Taux de premier accès, selon le niveau de l'enseignement tertiaire (2014)**

**Tableau C3.2 Profil des nouveaux inscrits (première inscription) dans l'enseignement tertiaire (2014)**

**Tableau C3.3 Profil d'un nouvel inscrit (première inscription) dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau de l'enseignement tertiaire (2014)**

**Tableau C3.4 Évolution des taux d'accès, selon le niveau de l'enseignement tertiaire (2005, 2010, 2014)**

Date butoir pour les données : 20 juillet 2016. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>



Tableau C3.1. Taux de premier accès, selon le niveau de l'enseignement tertiaire (2014)

Somme des taux d'accès par âge, selon le groupe démographique


	Tertiaire de cycle court (2-3 ans)			Licence ou niveau équivalent			Master ou niveau équivalent			Doctorat ou niveau équivalent			Premier accès à l'enseignement tertiaire			
	Total	Étudiants en mobilité internationale non compris		Total	Étudiants en mobilité internationale non compris		Total	Étudiants en mobilité internationale non compris		Total	Étudiants en mobilité internationale non compris		Total	Étudiants en mobilité internationale non compris		
		Total	Moins de 25 ans		Total	Moins de 25 ans		Total	Moins de 25 ans		Total	Moins de 25 ans				
		(1)	(2)		(3)	(4)		(5)	(6)		(7)	(8)		(9)	(10)	(11)
<b>OCDE</b>																
Australie	m	m	m	94	79	62	33	18	9	3.6	2.2	0.9	m	m	m	
Autriche	35	35	30	41	32	26	28	21	18	3.7	2.5	1.7	70	57	47	
Belgique	m	m	m	69	62	61	27	23	23	m	m	m	67	58	57	
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chili	50	50	34	55	55	44	12	12	5	0.5	0.4	0.2	87	86	67	
République tchèque	0	0	0	63	56	48	31	27	24	3.5	2.9	2.4	69	59	51	
Danemark	32	28	11	71	66	50	35	28	23	3.7	2.4	1.2	89	76	57	
Estonie	a	a	a	65	62	50	25	23	17	2.0	1.7	1.1	m	m	m	
Finlande	a	a	a	53	49	40	11	8	4	2.5	1.7	0.8	53	47	40	
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	2.5	m	m	m	m	m	
Allemagne	0	0	0	52	49	41	28	21	19	5.5	3.9	4.0	64	57	48	
Grèce	a	a	a	65	m	m	13	m	m	2.1	m	m	m	m	m	
Hongrie	4	m	m	32	m	m	15	m	m	1.7	m	m	42	m	m	
Islande <sup>1</sup>	6	4	1	80	68	48	39	35	17	2.5	1.8	0.5	86	70	49	
Irlande	9	9	5	81	77	68	28	23	14	3.0	2.2	1.3	m	m	m	
Israël	20	m	m	57	55	36	21	20	9	1.7	1.6	0.6	70	m	m	
Italie	0	m	m	37	m	m	24	m	m	1.6	m	m	44	m	m	
Japon	29	m	m	49	m	m	9	m	m	1.2	1.0	0.7	80	m	m	
Corée	33	m	m	56	m	m	14	m	m	3.5	m	m	m	m	m	
Lettonie	28	m	m	70	m	m	21	m	m	1.9	m	m	m	m	m	
Luxembourg	4	4	4	18	13	13	11	3	2	1.2	0.2	0.1	32	19	17	
Mexique	4	4	3	35	34	32	4	4	2	0.4	0.4	0.2	38	38	35	
Pays-Bas	2	1	1	65	58	56	21	17	15	1.4	0.8	0.7	70	60	57	
Nouvelle-Zélande	39	28	13	77	59	43	11	8	4	3.1	1.4	0.6	96	68	51	
Norvège	5	5	3	68	65	54	30	27	22	2.6	1.9	0.7	81	78	64	
Pologne	0	0	0	68	m	m	42	m	m	3.1	m	m	74	72	65	
Portugal	a	a	a	54	53	47	36	34	28	3.7	2.8	1.3	65	64	58	
République slovaque	1	1	1	57	53	m	37	35	m	2.7	2.4	1.9	59	55	49	
Slovenie	30	30	19	75	73	69	29	28	26	2.1	1.9	1.4	72	70	67	
Espagne	26	m	m	48	47	43	11	9	8	2.0	1.5	0.9	72	m	m	
Suède	10	10	4	45	43	32	28	24	18	2.6	1.6	0.7	62	56	42	
Suisse	4	m	m	60	34	29	22	13	12	4.8	2.1	1.6	80	45	36	
Turquie	41	41	30	52	51	42	6	6	4	0.8	0.7	0.5	94	94	74	
Royaume-Uni	22	20	8	64	54	45	32	19	9	4.1	2.3	1.3	61	54	44	
États-Unis	38	38	26	m	m	m	13	11	7	1.2	0.7	0.4	52	51	47	
<b>Moyenne OCDE</b>	18	16	10	59	54	45	23	19	14	2.5	1.7	0.9	68	61	51	
<b>Moyenne UE22</b>	13	12	7	57	53	46	26	21	17	2.7	2.1	1.2	63	57	50	
<b>Partenaires</b>																
Argentine <sup>1</sup>	53	m	m	50	m	m	5	m	m	0.6	m	m	63	m	m	
Bésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chine	35	35	m	30	30	m	3	3	m	0.3	0.3	m	m	m	m	
Colombie	14	m	m	25	m	m	5	m	m	0.1	m	m	40	m	m	
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde <sup>1</sup>	a	a	a	44	m	m	9	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie	m	m	m	29	m	m	2	m	m	0.1	m	m	m	m	m	
Lituanie	a	a	a	75	m	m	25	m	m	1.5	m	m	79	m	m	
Fédération de Russie	38	38	m	71	67	m	13	13	m	1.7	1.6	m	m	m	m	
Arabie saoudite	14	m	m	66	m	m	3	m	m	0.4	m	m	80	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
<b>Moyenne G20</b>	26	25	m	52	51	m	13	11	m	1.9	1.5	m	m	m	m	

Remarques : Les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves en raison de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les nouveaux inscrits. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect. Consulter l'annexe 3 pour des informations plus détaillées par pays.

1. Année de référence : 2013.

Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Costa Rica, Inde et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Lituanie : Eurostat. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398407>

**Tableau C3.2. Profil des nouveaux inscrits (première inscription) dans l'enseignement tertiaire (2014)**

	Pourcentage de nouveaux inscrits de sexe féminin	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans	Âge moyen	Pourcentage de nouveaux inscrits en mobilité internationale	Pourcentage de nouveaux inscrits (première inscription) par niveau d'enseignement			Pourcentage de nouveaux inscrits de sexe féminin							
					Tertiaire de cycle court	Licence ou niveau équivalent	Master ou niveau équivalent	Éducation	Lettres et arts	Sciences sociales, commerce et droit	Sciences	Ingénierie, industries de transformation et production	Agriculture	Santé et protection sociale	Services
					(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
<b>OCDE</b>															
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	54	78	23	20	46	35	19	77	68	58	36	22	51	68	77
Belgique	56	95	20	14	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	52	79	22	1	48	51	1	80	53	58	23	16	49	79	47
République tchèque	58	84	22	13	1	91	9	83	68	65	40	28	57	82	48
Danemark	54	74	24	14	24	70	7	67	65	53	36	36	56	76	25
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	90	70	65	37	31	46	86	46
Finlande	55	82	22	12	a	94	6	83	70	62	38	19	52	84	64
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne	50	82	22	11	0	82	18	74	68	56	36	21	43	72	52
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	79	70	59	40	32	45	68	54
Hongrie	56	88	21	m	9	76	14	81	64	63	37	22	48	71	58
Islande <sup>1</sup>	58	69	25	18	5	89	6	80	66	60	41	29	50	86	66
Irlande	m	m	m	m	m	m	m	68	58	51	34	16	42	75	39
Israël	56	70	24	m	24	76	a	84	61	59	40	27	48	77	27
Italie	55	90	21	m	1	84	15	92	69	57	50	30	49	68	44
Japon	51	87	18	m	36	62	2	71	67	39	26	13	41	62	77
Corée	m	m	m	m	m	m	m	77	64	49	39	23	41	69	45
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	88	73	64	31	21	36	82	48
Luxembourg	53	69	25	42	13	55	32	69	61	55	34	14	33	71	a
Mexique	49	94	20	0	10	90	a	73	55	56	42	27	35	65	30
Pays-Bas	53	92	20	15	1	93	6	76	57	51	27	23	52	74	48
Nouvelle-Zélande	54	75	23	31	31	69	1	83	61	56	41	27	65	78	45
Norvège	54	80	23	4	7	82	11	76	60	57	33	21	61	80	31
Pologne	55	89	21	3	m	m	m	80	69	64	40	34	52	79	52
Portugal	56	88	21	2	a	80	20	80	61	60	51	30	56	77	45
République slovaque	58	85	22	7	2	98 <sup>d</sup>	x(6)	77	67	65	40	30	47	77	41
Slovénie	54	94	20	2	16	79	5	87	68	66	40	26	53	78	54
Espagne	53	84	21	m	37	54	9	81	58	58	30	23	43	72	46
Suède	57	74	24	9	14	64	22	76	59	63	38	29	58	80	59
Suisse	50	64	25	45	5	69	26	72	62	51	33	17	35	74	52
Turquie	47	80	22	1	43	55	2	70	59	45	42	24	43	67	34
Royaume-Uni	55	83	22	13	13	85	2	74	62	54	44	21	60	79	60
États-Unis	52	92	20	3	45	55	a	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	54	82	22	13	17	74	9	78	64	57	37	24	48	75	49
Moyenne UE22	55	84	22	13	11	77	12	79	65	59	38	25	49	76	51
<b>Partenaires</b>															
Argentine <sup>1</sup>	57	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	52	m	m	m	36	64	a	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde <sup>1</sup>	46	m	m	m	a	100	0	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie	54	90	21	m	a	95	5	76	69	64	34	20	47	82	43
Fédération de Russie	50	m	m	m	40	51	9	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	46	m	m	m	18	82	1	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud <sup>1</sup>	m	78	22	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	51	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : Les colonnes 1 à 7 concernent les étudiants s'inscrivant dans l'enseignement tertiaire pour la première fois, tandis que les colonnes 8 à 14 se rapportent à la somme de tous les étudiants s'inscrivant dans un niveau donné de l'enseignement tertiaire pour la première fois.

1. Année de référence : 2013.

Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Costa Rica, Inde et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Lituanie : Eurostat. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398415>

Tableau C3.3. Profil d'un nouvel inscrit (première inscription) dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau de l'enseignement tertiaire (2014)

	Tertiaire de cycle court (2-3 ans)				Licence ou niveau équivalent			Master ou niveau équivalent			Doctorat ou niveau équivalent					
	Pourcentage de nouveaux inscrits de sexe féminin	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans	Âge moyen	Pourcentage de nouveaux inscrits en mobilité internationale	Pourcentage de nouveaux inscrits de sexe féminin	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans	Âge moyen	Pourcentage de nouveaux inscrits en mobilité internationale	Pourcentage de nouveaux inscrits de sexe féminin	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 30 ans	Âge moyen	Pourcentage de nouveaux inscrits en mobilité internationale	Pourcentage de nouveaux inscrits de sexe féminin	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 30 ans	Âge moyen	Pourcentage de nouveaux inscrits en mobilité internationale
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
<b>OCDE</b>																
Australie	m	m	m	m	57	77	23	16	53	67	29	48	50	49	33	39
Autriche	53	81	22	1	55	78	23	21	54	82	26	25	49	64	30	32
Belgique	m	m	m	m	56	96	19	11	53	95	23	14	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	51	69	24	0	52	80	22	0	57	49	31	5	41	45	33	11
République tchèque	59	81	22	5	58	83	22	10	59	86	25	13	46	79	28	18
Danemark	52	42	31	11	56	77	24	7	56	84	27	20	49	59	30	36
Estonie	a	a	a	a	57	77	23	4	60	76	27	8	48	63	30	15
Finlande	a	a	a	a	56	80	23	7	56	55	31	28	52	47	32	30
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	46	69	29	m
Allemagne	74	52	26	0	47	81	22	5	52	91	24	25	42	73	28	29
Grèce	a	a	a	a	54	89	20	m	57	55	30	m	49	50	27	m
Hongrie	64	84	22	1	54	89	21	5	59	84	25	16	52	71	29	9
Islande <sup>1</sup>	50	24	33	30	59	71	25	14	67	52	32	9	55	34	34	29
Irlande	43	54	27	2	50	85	21	6	54	59	30	16	52	59	31	28
Israël	49	68	24	m	58	68	25	4	60	50	32	5	52	39	33	6
Italie	24	77	23	m	54	89	21	m	58	88	24	m	51	55	31	m
Japon	61	77	18	m	45	95	18	m	34	m	m	m	31	60	26	14
Corée	51	92	20	m	48	98	19	m	51	57	31	m	40	40	34	m
Lettonie	62	54	27	m	52	75	23	m	63	86	25	m	57	50	32	m
Luxembourg	57	95	21	12	51	90	22	27	53	63	30	73	40	67	29	82
Mexique	39	94	20	0	50	94	20	0	53	65	29	1	47	42	33	3
Pays-Bas	46	59	26	2	53	95	20	11	57	90	25	21	48	89	26	41
Nouvelle-Zélande	50	56	27	28	58	75	23	23	57	60	31	29	51	51	32	55
Norvège	20	58	26	1	56	80	23	4	56	78	27	8	52	45	33	27
Pologne	77	61	24	a	54	87	22	m	65	90	24	m	52	86	27	m
Portugal	a	a	a	a	57	86	21	2	57	76	26	7	52	36	35	23
République slovaque	65	75	24	1	57	m	m	6	61	m	m	6	48	72	29	9
Slovénie	48	58	24	1	54	92	21	2	64	88	25	4	51	69	30	7
Espagne	48	79	23	m	55	88	21	2	58	78	26	20	50	49	33	26
Suède	49	47	27	0	60	75	24	4	57	78	26	16	47	55	31	39
Suisse	61	54	27	m	48	68	25	45	50	81	27	40	46	75	28	57
Turquie	48	74	23	0	46	84	22	1	44	77	26	4	44	65	29	7
Royaume-Uni	62	40	31	7	55	84	22	16	59	66	29	42	47	62	30	45
États-Unis	53	71	24	2	m	m	m	m	62	66	30	14	52	73	29	45
<b>Moyenne OCDE</b>	52	66	25	5	54	83	22	10	56	73	28	19	48	59	30	28
<b>Moyenne UE22</b>	55	65	25	4	55	85	22	9	58	79	26	21	49	63	30	29
<b>Partenaires</b>																
Argentine <sup>1</sup>	40	m	m	m	57	m	m	m	60	m	m	m	54	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	46	m	m	m	55	m	m	m	46	m	m	1	38	m	m	4
Colombie	47	m	m	m	54	m	m	m	56	m	m	m	42	m	m	m
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde <sup>1</sup>	a	a	a	m	46	m	m	m	47	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	51	100	19	m	48	100	24	m	41	89	27	m
Lituanie	a	a	a	a	53	89	21	m	64	87	25	m	57	66	29	m
Fédération de Russie	47	m	m	3	52	m	m	m	52	m	m	20	44	m	m	m
Arabie saoudite	24	m	m	m	50	m	m	m	47	m	m	m	34	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
<b>Moyenne G20</b>	48	m	m	2	51	m	m	6	52	m	m	19	44	m	m	23

1. Année de référence : 2013.

 Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Costa Rica, Inde et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Lituanie : Eurostat. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398427>

Tableau C3.4. **Évolution des taux d'accès, selon le niveau de l'enseignement tertiaire (2005, 2010, 2014)**  
Somme des taux d'accès par âge, selon l'année


	Tertiaire de cycle court (2-3 ans)			Licence ou niveau équivalent			Master ou niveau équivalent			Doctorat ou niveau équivalent			Premier accès à l'enseignement tertiaire		
	2005	2010	2014	2005	2010	2014	2005	2010	2014	2005	2010	2014	2005	2010	2014
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
<b>OCDE</b>															
Australie	m	m	m	72	85	94	21	26	33	2.5	3.4	3.6	m	m	m
Autriche	m	34	35	14	47	41	31	22	28	4.0	7.7	3.7	m	72	70
Belgique	m	m	m	m	m	69	m	m	27	m	m	m	m	m	67
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	50	m	m	55	m	m	12	m	m	0.5	m	m	87
République tchèque	m	m	0	m	m	63	m	m	31	3.2	3.9	3.5	m	m	69
Danemark	22	25	32	57	63	71	21	28	35	1.9	3.6	3.7	69	77	89
Estonie	a	a	a	m	m	65	m	m	25	m	2.8	2.0	m	m	m
Finlande	0	0	a	46	57	53	26	8	11	m	m	2.5	59	55	53
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	2.5	m	m	m
Allemagne	0	0	0	23	38	52	23	20	28	m	m	5.5	44	51	64
Grèce	a	a	a	m	m	65	m	m	13	m	m	2.1	m	m	m
Hongrie	11	16	4	47	49	32	21	5	15	1.7	1.6	1.7	m	m	42
Islande <sup>1</sup>	m	m	6	m	m	80	m	m	39	m	m	2.5	m	m	86
Irlande	m	m	9	m	m	81	m	m	28	m	m	3.0	m	m	m
Israël	m	26	20	53	58	57	17	21	21	2.0	1.9	1.7	m	m	70
Italie	m	m	0	m	m	37	m	m	24	m	m	1.6	m	m	44
Japon	m	m	29	m	m	49	m	m	9	m	1.0	1.2	m	m	80
Corée	40	35	33	58	56	56	12	14	14	2.1	2.7	3.5	m	m	m
Lettonie	m	20	28	m	69	70	m	8	21	m	2.2	1.9	m	m	m
Luxembourg	m	m	4	m	m	18	m	m	11	m	m	1.2	m	m	32
Mexique	2	3	4	27	32	35	3	4	4	0.3	0.4	0.4	29	34	38
Pays-Bas	a	1	2	54	62	65	8	18	21	m	m	1.4	57	66	70
Nouvelle-Zélande	50	48	39	75	81	77	8	9	11	1.8	2.9	3.1	89	99	96
Norvège	m	m	5	m	m	68	m	m	30	2.7	2.9	2.6	m	m	81
Pologne	1	1	0	m	m	68	m	m	42	m	m	3.1	76	84	74
Portugal	a	a	a	m	53	54	m	30	36	m	3.3	3.7	m	m	65
République slovaque	m	m	1	m	m	57	m	m	37	3.3	4.1	2.7	m	m	59
Slovénie	m	m	30	m	m	75	m	m	29	0.6	5.4	2.1	m	m	72
Espagne	m	m	26	m	m	48	m	m	11	4.4	1.8	2.0	m	m	72
Suède	m	12	10	m	58	45	m	36	28	m	m	2.6	m	74	62
Suisse	m	m	4	m	m	60	m	m	22	4.4	5.0	4.8	m	m	80
Turquie	19	28	41	24	34	52	3	6	6	0.9	1.4	0.8	43	62	94
Royaume-Uni	m	m	22	m	m	64	m	m	32	m	m	4.1	m	m	61
États-Unis	m	35	38	m	m	m	m	13	13	m	1.5	1.2	m	51	52
Moyenne OCDE <sup>2</sup>	16	16	17	46	55	57	16	15	19	2.4	3.2	2.7	m	m	m
Moyenne UE22	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
<b>Partenaires</b>															
Argentine <sup>1</sup>	m	m	53	m	m	50	m	m	5	m	m	0.6	m	m	63
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	35	m	m	30	m	m	3	m	m	0.3	m	m	m
Colombie	m	m	14	m	m	25	m	m	5	m	m	0.1	m	m	40
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde <sup>1</sup>	a	a	a	m	m	44	m	m	9	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	29	m	m	2	m	m	0.1	m	m	m
Lituanie	a	a	a	m	m	75	m	m	25	m	m	1.5	m	m	79
Fédération de Russie	m	m	38	m	m	71	m	m	13	m	m	1.7	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	14	m	m	66	m	m	3	m	m	0.4	m	m	80
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

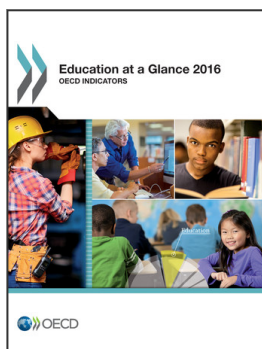
1. Année de référence : 2013 (et non 2014).

2. Les moyennes ne sont calculées que pour les pays disposant de données pour l'ensemble des années de référence et peuvent donc être différentes de celles présentées dans le tableau C3.1.

Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Costa Rica, Inde et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Lituanie : Eurostat. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398438>



Extrait de :  
**Education at a Glance 2016**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2016-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2016), « Indicateur C3 : How Many Students Finish Secondary Education? », dans *Education at a Glance 2016 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2016-25-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).